



FORMATION

Calendrier formation continue pour 2011-2012

Le département Formation de la Fédération Française de Tir vous présente les formations continues ouvertes au niveau national pour 2011-2012 (cf. fiches descriptives en pages suivantes) :

Intitulé	Lieu	Durée	Dates	Prérequis	Responsable
Formation n° 1 : « <i>Certificat de spécialité écoles de tir Cibles Couleurs</i> »	Fleury-les-Aubrais (Centre de tir régional)	29 heures (2 week-ends)	03-04.03.2012 et 14-15.04.2012	Initiateurs de club	Jean-Pierre Cueyssac (06 15 13 17 24)
Formation n° 2 : « <i>Unité de formation adaptation des crosses pistolet 10 m</i> »	Bordeaux (CNF Creps de Talence)	16 heures (2 jours et demi en semaine)	02-04.04.2012	BFE 1 ^{er} degré	Philippe Héryère (06 15 94 17 86)
Formation n° 3 : « <i>Unité de formation manipulation et apprentissage gros calibre en sécurité (pistolet et revolver)</i> »	Bordeaux (Girondins)	16 heures (2 jours et demi avec un week-end)	20-22.04.2012	BFE 1 ^{er} degré	Guy Cornilleau (06 80 16 02 96)
Formation n° 4 : « <i>Unité de formation individualisation de l'entraînement</i> »	Marseille (Trois Lucs)	21 heures (3 jours avec un week-end)	10-12.02.2012	BFE 1 ^{er} degré	Sylvie Raybaut (06 10 31 23 05)
Formation n° 5 : « <i>Unité de formation renforcement de la confiance en soi</i> »	Lingolsheim (Amitié)	16 heures (2 jours et demi avec un week-end)	02-04.03.2012	BFE 1 ^{er} degré	Martine Guépin (06 14 58 78 43)



FORMATION

Modalités pratiques :

Frais pédagogiques : Ils s'élèvent à 50 € par stagiaire à régler lors de l'inscription par chèque à l'ordre de la FFTir.

Hébergement et restauration : La FFTir propose et prend à sa charge un hébergement en chambre double en hôtel. Si le stagiaire désire être en chambre individuelle, il devra le signaler lors de son inscription et joindre un montant de 15 € par nuit en plus des frais pédagogiques. La restauration pendant le stage est à la charge de la FFTir.

Frais de déplacement : Ils sont à la charge des stagiaires. Les clubs et les ligues peuvent cependant participer à ces frais selon leurs propres modalités d'aides. Des aides sont en effet attribuables pour la formation de l'encadrement technique lors des demandes annuelles dans le cadre des subventions du CNDS.

**Coupon-réponse à retourner à la FFTir 38, rue Brunel 75017 PARIS
à l'attention d'Annick Collignon (secrétariat Formation FFTir) : acollignon@fftir.org**

✂.....

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Diplôme : _____

Souhaite participer à la formation :

Certificat de spécialité écoles de tir Cibles Couleurs

Unité de formation adaptation des crosses pistolet 10 m

Unité de formation manipulation et apprentissage gros calibre
en sécurité (pistolet et revolver)

Veuillez préciser le type de matériel en votre possession : _____

Unité de formation individualisation de l'entraînement

Unité de formation renforcement de la confiance en soi

Hébergement souhaité :

Chambre double

Chambre individuelle



FORMATION

Formation n° 1 : Certificat de spécialité écoles de tir Cibles Couleurs

Objectif : s'approprier les compétences permettant l'encadrement des disciplines écoles de tir ainsi que l'utilisation du dispositif Cibles Couleurs.

Dates : le stage se déroule sur deux week-ends, les samedi 3 et dimanche 4 mars 2012, samedi 14 et dimanche 15 avril 2012.

Lieu : Centre de tir régional – 154, rue des Fossés – 45400 FLEURY-LES-AUBRAY – Tél. : 02 38 83 50 62.

Frais hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 50 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais fournitures : les cibles et les munitions sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- Samedi 3 mars : de 9 h 00 à 18 h 00.
- Dimanche 4 mars : de 9 h 00 à 17 h 30.
- Samedi 14 avril : de 9 h 00 à 17 h 30.
- Dimanche 15 avril : de 9 h 00 à 16 h 30.

Le programme de la formation est articulé en UC (Unités de compétences) faisant référence à plusieurs thèmes qui devront être développés lors de la formation tant du point de vue théorique que pratique. Une partie du programme sera réalisée en auto-formation (envoi de documents en amont du stage sur le dispositif Cibles Couleurs) ou en formation de type "FOAD" (Formation ouverte et à distance). Des débats et des évaluations formatives viendront renforcer et fixer l'acquisition des compétences. Le programme a trait principalement à la connaissance et l'enseignement de la discipline (technique et sécurité spécifiques) ; le rôle institutionnel du formateur étant similaire à celui de l'animateur et de l'initiateur de club.

Les différentes UC :

- UC1 : Compétences à promouvoir la discipline ;
- UC2 : Compétences à organiser la sécurité de la pratique et des pratiquants ;
- UC3 : Compétences à faire découvrir et initier la discipline ;
- UC4 : Compétences à organiser un apprentissage ;
- UC5 : Compétences à organiser une compétition de club.



FORMATION

Les thèmes développés :

- Rappel des fondamentaux.
- Connaissance règlement Gestion sportive de l'EDT.
- Technique de base : carabine debout, couchée, genou et adaptée à l'EDT, pistolet précision, vitesse et 3 x 7.
- Rappel et application programme Cibles Couleurs.
- Préparation et conduite des séances de l'EDT, les conseils à destination des encadrants.
- Application au pas de tir 10 m pour les différentes catégories de l'EDT, évaluation des stagiaires en formation continue.
- Mise en situation d'apprentissage.
- Préparation par les stagiaires des passages de niveau pour les différentes catégories de l'EDT.
- EDT : son historique, son organisation, sa place dans les structures, ses rapports avec les parents, les jeunes.
- Comportement du moniteur : pédagogie adaptée aux enfants, les premières années de la vie, caractéristiques de la tranche d'âge 8/12 ans et de la tranche d'âge 13/16 ans.
- Animation d'une EDT : les outils pédagogiques et les jeux.
- Incidences pédagogiques pour les différentes tranches d'âges de l'EDT.
- L'homogénéité d'un groupe : avantage ou inconvénient ?
- Arbitrage et EDT.
- Questionnaire écrit sur le contenu du stage.

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à 10 m ainsi que leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : 15 places sont ouvertes au niveau national (selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis : photocopie du diplôme d'initiateur de club).

Prérequis : le brevet fédéral d'initiateur est exigible à l'entrée en formation, cette formation faisant partie du dispositif de formation continue des initiateurs. Le candidat doit joindre à son dossier d'inscription un projet personnel d'encadrement. Toutefois, il existe une possibilité d'accès pour les animateurs après dérogation et accord donné par le Responsable formation de ligue (RFL), suite à la présentation d'un niveau de pratique dans la discipline (copie de palmarès départemental attestant d'un niveau de pratique) et suite à l'engagement d'inscription à la formation d'initiateur. Les candidats devront connaître le dispositif Cibles Couleurs (appropriation du guide du formateur).

Date limite d'inscription : 10 février 2012.

Formateurs : Jean-Pierre Cueyssac et Guy Cornilleau.



FORMATION

Formation n° 2 : Unité de formation adaptation des crosses pistolet 10 m

Objectif : s'approprier les compétences permettant d'adapter une crosse de pistolet 10 m à la main et à la position d'un tireur.

Dates : le stage se déroule en semaine, du lundi 2 au mercredi 4 avril 2012.

Lieu : Centre National Formation FFTir – Creps de Talence – 653, cours de la Libération 33405 TALENCE Cedex Tél. : 05 56 04 37 26.

Frais hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 50 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais fournitures : le matériel pour travailler sur les crosses (outillage, limes électriques et fournitures pâte à crosse, liège, etc.) est fourni par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- Lundi 2 avril : de 14 h 00 à 15 h 30 (théorie et diagnostic crosse).
de 16 h 00 à 17 h 00 (mise en pratique évaluation des crosses).
- Mardi 3 avril : de 9 h 30 à 12 h 30 (pratique travail des crosses).
de 14 h 00 à 17 h 00 (suite pratique travail des crosses).
- Mercredi 4 avril : de 9 h 00 à 12 h 30 (suite pratique et évaluation crosses).
de 14 h 00 à 16 h 00 (théorie et règlements crosse, bilan formation).

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à 10 m ainsi qu'avec une crosse pouvant être adaptée à leur main et leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 6 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis (photocopie du diplôme d'entraîneur fédéral 1^{er} degré).

Date limite d'inscription : 9 mars 2012.

Formateur : Philippe Héryère.



FORMATION

Formation n° 3 : Unité de formation manipulation et apprentissage gros calibre en sécurité (pistolet et revolver)

Objectif : s'approprier les compétences permettant d'utiliser un pistolet et un revolver gros calibre en toute sécurité.

Dates : le stage se déroule du vendredi 20 au dimanche 22 avril 2012.

Lieu : Stand de tir des Girondins de Bordeaux – Avenue Marcel Dassault – 33000 MERIGNAC –
Tél. : 05 56 34 42 46.

Frais hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 50 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais fournitures : les cibles sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- Vendredi 20 avril : de 14 h 00 à 18 h 00 (généralités, évolution des pratiques et présentation des objectifs. Tir d'évaluation).
- Samedi 21 avril : de 9 h 00 à 18 h 00 (pratique : manipulations de base, différents types de tir, exercices d'évaluation types).
- Dimanche 22 avril : de 9 h 00 à 16 h 00 (présentation et proposition d'un tir de contrôle adapté. Exercices d'évaluation).

Le programme est articulé en plusieurs thèmes qui seront développés lors de la formation tant du point de vue théorique que pratique. Des débats et des évaluations formatives viendront renforcer et fixer l'acquisition des compétences. Le programme a trait principalement à la connaissance et l'enseignement de la pratique en sécurité de ces armes. Seront évalués :

- Domaines de compétences à organiser la sécurité des pratiquants ;
- Domaines de compétences à manipuler les armes de poing ;
- Des compétences, des tirs de contrôle.

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir ainsi qu'avec leur passeport formateur pour validation de la formation continue. Venir avec des munitions manufacturées et plusieurs chargeurs ainsi que lunettes et casque antibruit.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 12 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis (photocopie du diplôme d'entraîneur fédéral 1^{er} degré).



FORMATION

Prérequis : Pour participer à cette formation, il est nécessaire de posséder son propre matériel de tir et de venir avec ses munitions (au minimum 150 munitions manufacturées).

Date limite d'inscription : 30 mars 2012.

Formateur : Guy Cornilleau et Philippe Goudet.



FORMATION

Formation n° 4 : Unité de formation individualisation de l'entraînement

Objectif : s'approprier les compétences permettant un meilleur accompagnement des tireurs tant à l'entraînement qu'en compétition.

Dates : le stage se déroule sur un week-end, du vendredi 10 au dimanche 12 février 2012.

Lieu : Stand de tir des Trois Lucs de Marseille – Rue Alfred Blachère – Route d'Allauch – 13012 MARSEILLE Tél. : 04 91 93 58 88.

Frais hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 50 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais fournitures : les cibles et les munitions sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- Vendredi 10 février : de 10 h 00 à 18 h 00.
- Samedi 11 février : de 9 h 00 à 18 h 00.
- Dimanche 12 février : de 9 h 00 à 17 h 00.

Les thèmes développés :

- Individualisation de l'entraînement.
- PNL mise en situation et jeux de rôles.
- Accompagnement des tireurs au niveau mental.
- Comment se mettre à la portée des tireurs ?

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à 10 m ainsi que leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : le stage est ouvert à 12 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les pré requis (photocopie du diplôme d'entraîneur fédéral 1^{er} degré).

Date limite d'inscription : 13 janvier 2012.

Formateurs : Sylvie Raybaut, Nadine Legros et Bernard Cambourian.



FORMATION

Formation n° 5 : Unité de formation renforcement de la confiance en soi

Objectif : le thème principal de cette action de formation continue est centré sur la préparation mentale. Comment construire la confiance en soi au travers de la technique de tir ? Comment la renforcer ? Comment tirer le meilleur parti de ses propres connaissances ?

Dates : le stage se déroule du vendredi 2 au dimanche 4 mars 2012.

Lieu : Société de tir Amitié – 19, rue Geispolsheim – 67380 LINGOLSHEIM – Tél. : 03 88 78 25 23.

Frais hébergement : les frais d'hébergement et de repas sont pris en charge par la FFTir. Les coordonnées de l'hôtel seront indiquées sur la convocation définitive pour les candidats retenus.

Frais pédagogiques : le montant des frais pour l'ensemble de la formation est fixé à 50 € (règlement à l'ordre de la FFTir à envoyer par chèque lors de l'inscription).

Frais fournitures : les cibles et munitions sont fournies par la FFTir.

Frais de rassemblement : à la charge des stagiaires.

Programme prévisionnel :

- Vendredi 2 mars : de 14 h 00 à 18 h 00.
- Samedi 3 mars : de 9 h 00 à 18 h 00.
- Dimanche 4 mars : de 9 h 00 à 16 h 00.

Matériel requis : les stagiaires sont priés de venir avec leur propre matériel de tir à 10 m ainsi que leur passeport formateur pour validation de la formation continue.

Critères de sélection : le stage est ouvert seulement à 15 personnes. Les places seront attribuées selon l'ordre d'arrivée des dossiers possédant les prérequis (photocopie du diplôme d'entraîneur fédéral 1^{er} degré).

Date limite d'inscription : 3 février 2012.

Formateur : Martine Guépin.